

<http://www.snetap-fsu.fr/Le-Bac-Pro-en-3-ans.html>



"Le Bac Pro en 3 ans"

- Les Dossiers - Pédagogie - Réformes du lycée - Réforme de la voie professionnelle -

Date de mise en ligne : lundi 14 avril 2008

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

- **Baccalauréat Professionnel en 3 ans**

La [DGER](#) et le Ministre de l'Agriculture ont décidé la mise en place du Bac Pro en 3 ans à la rentrée 2009. En expérimentation depuis 2001 à l'Education Nationale, le Bac Pro en 3 ans a fait l'objet de deux rapports très mitigés portant sur l'évaluation de cette expérimentation, l'un en 2003 et le dernier en septembre 2005.

[<](http://www.snetap-fsu.fr/IMG/doc/2008-03-17_Bac_pro_rapports.doc "Word - 94 ko")



Extraits des rapports d'évaluation [<](http://www.snetap-fsu.fr/IMG/doc/2008-03-17_Bac_pro_tableaux.doc "Word - 115.5 ko")



Bac pro : statistiques

La DGER a prévu de réunir à raison d'une fois par mois un groupe de travail issu du [CNEA](#) (3 réunions ont ont lieu jusqu'à présent : le 22 janvier, le 19 février et le 20 mars 2008)

Le calendrier initialement annoncé :

- **octobre 2008** création de secondes professionnelles ; adaptation de la certification du [BEPA](#) et poursuite de la rénovation des référentiels en cours (BEPA, Bac Pro, BP Travaux Paysagers)
- **décembre 2008** adaptation des textes réglementaires avec ceux de l'[EN](#))
- **1er semestre 2009** accompagnement des équipes pédagogiques.

- **Votre avis nous intéresse !**

Votre avis nous est indispensable afin de défendre au mieux ce dossier lors de nos rencontres avec la DGER.

C'est pourquoi nous vous remercions de compléter et de nous retourner le plus rapidement possible le questionnaire ci-joint.

[<](http://www.snetap-fsu.fr/IMG/doc/questionnaire_Bac_Pro_3_ans.doc "Word - 71 ko")



Questionnaire à renvoyer

- **La création des baccalauréats professionnels**

Depuis le début des années 1980, une demande sociale d'allongement de la durée de la scolarité en formation initiale et l'exigence d'une élévation des niveaux de qualification pour répondre aux besoins économiques ont conduit en 1985 à la création du baccalauréat professionnel à l'Education Nationale. Dans l'Enseignement Agricole, une harmonisation et un alignement progressif des filières et diplômes sur ceux de l'Education Nationale ont donné naissance au baccalauréat professionnel à la rentrée 1996.

- **Le poids du baccalauréat professionnel dans l'accès d'une classe d'âge au niveau IV**

Pourcentage d'une classe d'âge titulaire d'un baccalauréat entre 1970 et 2006

	1970	1980	1985	1990	1995	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006

"Le Bac Pro en 3 ans"

Baccalauréat général	16.7	18.6	19.8	27.9	37.2	33.8	32.2	32.9	32.6	32.6	33.6	32.3	33.7	34.8
Baccalauréat technologique	3.4	7.3	9.6	12.8	17.6	18.3	18.3	18.5	18.2	17.8	17.9	17.8	17.3	17.2
Baccalauréat professionnel	-	-	-	2.8	7.9	10.5	11.1	11.4	11.2	11.5	11.3	11.7	11.5	12.3
Ensemble	20.1	25.9	29.4	43.5	62.7	62.6	61.6	62.8	62.0	61.8	62.8	61.8	62.5	64.3

Source : Ministère de l'Education Nationale

L'un des objectifs de la loi d'orientation sur l'avenir de l'école de 1989 était d'amener 80% d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat (niveau IV). Cet objectif a été réaffirmé dans la loi d'orientation sur l'école du 23 avril 2005, avec comme autre objectif l'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur par 50% d'une classe d'âge.

Depuis 1985, le nombre annuel de bacheliers a plus que doublé mais entre 1995 et 2005, la proportion de bacheliers dans une classe d'âge atteint un palier et oscille autour de 62% ; le taux de 2006 se démarque des années précédentes avec 64,3% dont 34,8% pour le bac général, 17,2% pour le bac technologique et 12,3% pour le bac professionnel.

- **Le Bac Pro en 3 ans à l'Education Nationale**

A la rentrée 2007, il concerne environ 10% des bacheliers professionnels. A la rentrée 2008, l'expérimentation sera poursuivie à grande échelle et le Bac Pro en 3 ans sera généralisé à la rentrée 2009 avec la suppression du [BEP](#) comme diplôme d'insertion professionnelle.

La généralisation du dispositif à la rentrée 2009 est motivée par des objectifs contradictoires :

- la volonté de tendre vers l'objectif de 80% d'une classe d'âge ayant le niveau du bac et, il est vrai que pour y parvenir, des marges de manœuvre peuvent être trouvées au niveau du baccalauréat professionnel,
- une visée purement budgétaire, qui laisse peu de place aux préoccupations telles que l'insertion scolaire, sociale et professionnelle des élèves.

Alors que le 18 décembre 2007, le Ministre de l'Education Nationale a signé un protocole de discussion avec quatre syndicats, le Snetaa-EIL, le [Sgen-CFDT](#), le Se-[UNSA](#) et le Snalc-CSEN, en s'engageant à faire une vaste concertation, la généralisation du Bac Pro en 3 ans est déjà très engagée à [l'EN](#). L'[Unsen-CGT](#) cite à titre d'exemples la prévision de passer dès 2008 de 16% à 35% le nombre de sections de Bac pro en 3 ans à Versailles tout en supprimant 140 BEP ; à Lyon, 150 transformations de BEP sont annoncées,...

La suppression de ces sections de BEP, contrairement à ce que veut faire croire le ministre de l'EN, ne correspond pas toujours à des sections où les insertions au niveau V sont inexistantes.

La généralisation du Bac pro en 3 ans est d'autant plus inacceptable que l'organisation et le contenu des classes de Seconde professionnelle sont seulement en cours d'élaboration. Quid de la qualité de la formation ? Quid des élèves pour qui le parcours en 4 ans représente une réelle chance d'élévation de qualification ? (Voir ci-dessus les extraits

des deux rapports de 2003 et 2005 sur l'expérimentation)

- **Un Bac Pro en 3 ans dans l'Enseignement Agricole en substitution du parcours en 4 ans ?**

Initialement prévue dès la rentrée 2008, la mise en place du Bac Pro en 3 ans dans l'Enseignement Agricole ne se fera qu'à partir de la rentrée 2009. Ce report est à mettre à l'actif des mouvements de protestation et des actions de l'intersyndicale (Snetap-[FSU](#), Syac-CGT, Sfoerta-[FO](#) et [SUD](#) Rural) du mois de décembre 2007.

Le principal argument avancé par le Ministre de l'Agriculture et la DGER pour la mise en place de ce Bac Pro en 3 ans est la nécessité de ne pas être en retrait par rapport à l'EN. Cet argument oublie un peu vite les vives protestations et la constitution d'un front du refus que soulève la généralisation du Bac Pro en 3 ans à l'Education Nationale.

De plus, par rapport aux arguments avancés pour justifier le Bac Pro en 3 ans et notamment la volonté affichée d'accroître le taux d'accès au baccalauréat, il faut souligner que la situation n'est pas comparable à celle de l'[EN](#) et les décisions qui sont prises par Xavier DARCOS ne peuvent être transposées telles quelles à l'Enseignement Agricole.

Un certain nombre de facteurs sont à prendre en compte, tels que les taux de réussite aux examens et de poursuites d'études au niveau supérieur qui sont, de façon générale, supérieures à ceux de l'EN (voir tableaux 3 et 4).

Arguments avancés par la DGER [1]	Commentaires SNETAP
Le Bac Pro en 3 ans permet de valoriser la formation professionnelle et contribue à l'élévation des niveaux de qualification	Au vu des taux d'insertion professionnelle, de réussite aux examens et de poursuites d'études (voir tableaux 2, 3 et 4), cet argument ne tient pas. Si le Bac Pro en 3 ans peut convenir à un certain public, il ne doit pas se substituer au Bac Pro en 4 ans qui, lui, a fait ses preuves et correspond à une réelle chance d'élévation des niveaux de qualification et d'insertion professionnelle. La substitution du Bac pro en 3 ans au Bac Pro en 4 ans écartera les élèves les plus fragiles, ce qui conduira à l'accroissement des sorties précoces du système éducatif (voir extrait rapport 2005) sans pour autant garantir une amélioration des taux de réussite à l'examen du Bac Pro.
Il permet de professionnaliser tout en élargissant les possibilités d'insertion et de mobilité professionnelle	La professionnalisation arrivera un peu tard puisque la DGER préconise la création d'une Seconde professionnelle avec 4 spécialités : production, aménagement, transformation et services
La DGER assure que le BEPA sera maintenu mais dans le même temps un document de travail tend à montrer que le BEPA sera conservé seulement lorsqu'il n'est pas suivi d'un Bac Pro mais d'un BTA (exemples : Gestion de la Faune Sauvage, Laboratoire, Animalier de laboratoire)	Que deviendront les BEPA non adossés à un Bac Pro ? Combien seront transformés en Bac Pro ? Qu'advientra-t-il du BTA dans le cadre d'une généralisation du Bac Pro en 3 ans ?
La DGER inscrit dans son calendrier de travail « l'adaptation de la certification du BEPA »	Une certification n'est pas un diplôme. Nous exigeons le maintien du diplôme du BEPA, reconnu dans les conventions collectives. Nous exigeons également le maintien de cette formation au diplôme en 2 ans sous statut scolaire dans nos établissements.

Il faut également prendre en compte les répercussions que ce dispositif aurait sur la formation par apprentissage. Ce point n'a pour le moment pas été évoqué par la DGER mais les interrogations à ce sujet sont nombreuses et légitimes :

- les maîtres d'apprentissage seraient-ils prêts à s'engager pour une durée de 3 ans ?

"Le Bac Pro en 3 ans"

- avec pour seule offre un Bac pro en 3 ans, les apprentis auront-ils un autre choix que de se tourner massivement vers le [CAPA](#) ?
- les Conseils régionaux sont-ils prêts à financer une 3ème année dans les [CFA](#) ne proposant actuellement que des BEPA sans poursuite en Bac pro ?...
- **Audience du 15 février 2008**

Le ministre de l'Agriculture a reçu les organisations syndicales suite à la demande de l'intersyndicale du mois de décembre, réitérée en janvier.

Le SNETAP-FSU a redit qu'il n'était pas opposé par principe à un Bac Pro en 3 ans mais qu'il faut tenir compte des spécificités de l'enseignement agricole.

Le Ministre a dit entendre nos préoccupations, vouloir engager la réforme sans précipitation mais n'a apporté aucune réponse concrète à nos questions. Il s'est déclaré prêt à la signature d'un protocole de discussion avec les différents partenaires de l'Enseignement Agricole.

- **Groupe de travail sur le Bac Pro 3 ans du 19 février 2008**

Cette deuxième réunion du Groupe de travail consacré au Bac Pro en 3 ans devait être consacrée à la nouvelle Seconde professionnelle et aux passerelles. Les représentants de la DGER ont effectivement présenté leur projet de Seconde Pro (horaires, répartition entre matières générales et matières professionnelles, stage...) puis un projet d'épreuves certificatives pour l'obtention du BEPA au cours du cursus Bac Pro en 3 ans, qui ressemblait à tout sauf à un projet abouti et que la majorité des participants au groupe de travail ont dénoncé.

Le débat qui a suivi la présentation a mis en évidence la forte opposition entre les différents membres du groupe de travail, qui ont quasiment tous [2] demandé le maintien du cursus en 4 ans, et la DGER, qui refuse d'entendre cette demande. Le DG adjoint, qui présidait la réunion, a en effet clairement dit que le BEPA disparaîtrait complètement dans un délai de 3 à 4 ans à compter de la rentrée 2009. Le devenir des élèves les plus en difficulté ne fait apparemment pas partie des préoccupations de la DGER...

- **CNEA du 11 mars 2008**

Un projet de protocole de discussion entre le ministre de l'Agriculture et les partenaires de l'Enseignement Agricole a été soumis aux membres du CNEA. Il prévoit un programme de concertations portant sur les modalités de mise en ½uvre de la réforme des baccalauréats professionnels en 3 ans pour une application à partir de la rentrée 2009.

Ce document n'évoque ni l'éventualité du maintien d'un cursus en 4 ans ni la mise en ½uvre d'une expérimentation en cas de mise en place de la formation en 3 ans.

La DGER refuse apparemment de faire valoir les spécificités de l'Enseignement Agricole dans la réflexion sur la mise en place du Bac pro en 3 ans. Elle entretient l'ambiguïté en affirmant maintenir le BEPA alors qu'elle s'oriente vers une suppression de la formation qui y mène et un maintien du seul diplôme. Dans ces conditions, le protocole ne peut nous satisfaire.

- **Conclusion**

Le SNETAP continuera à se battre pour que le Bac Pro en 4 ans et un éventuel cursus en 3 ans puissent coexister

dans les établissements.

Il exigera, en cas de mise en place de Bac Pro en 3 ans, une expérimentation sérieuse avec protocole, suivi de l'inspection, cadrage national et évaluation régulière du dispositif, afin que les carences dénoncées dans le rapport de l'Inspection Générale de l'Education Nationale de septembre 2005 portant sur l'expérimentation à l'EN ne se reproduisent pas, à savoir :

- le manque de lisibilité de ce dispositif pour les élèves et leurs familles ;
- l'absence de protocole d'expérimentation et de procédure formelle d'évaluation ;
- le déficit d'encadrement et de contrôle pour la mise en place de l'expérimentation qui a eu pour conséquence des ouvertures nouvelles de rentrée à rentrée sans que rien ni personne n'en évalue les conséquences.

[1] lors du groupe de travail du 22 janvier

[2] Syndicats du Public (Snetap, Sfoerta, Cgt, Sgen, Unsa), CNEAP, FNSEA, Jeunes Agriculteurs, APCA...